

DEMANDE DE DÉROGATION

POUR LA COUPE* L'ARRACHAGE*
 LA CUEILLETTE* L'ENLÈVEMENT*

DE SPÉCIMENS D'ESPÈCES VÉGÉTALES PROTÉGÉES

* cocher la case correspondant à l'opération faisant l'objet de la demande

Titre I du livre IV du code de l'environnement
 Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations
 définies au 4° de l'article L. 411-2 du code de l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

A. VOTRE IDENTITÉ

Nom et Prénom :

ou Dénomination (pour les personnes morales) : EDF Hydro Est

Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) : Mr Luc WALDURA

Adresse : N° 54..... RueAvenue Robert Schuman.....

Commune ...Mulhouse.....

Code postal ...68.055.....

Nature des activités :Concessionnaire hydroélectrique.....

Qualification : Directeur

B. QUELS SONT LES SPÉCIMENS CONCERNÉS PAR L'OPÉRATION

	Nom scientifique Nom commun	Quantité(1)	Description (2)
B1	Minuartia hybrida Minuartie hybride	Surface de	8560 m2 de densité moyenne de 10 ind/m2 Prélevement de substrat avec banque de graine
B2			
B3			
B4			
B5			

(1) poids en grammes ou nombre de spécimens
 (2) préciser la partie de la plante récoltée

C. QUELLE EST LA FINALITÉ DE L'OPÉRATION *

Protection de la faune ou de la flore	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux cultures	<input type="checkbox"/>
Sauvetage de spécimens	<input checked="" type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux forêts	<input type="checkbox"/>
Conservation des habitats	<input checked="" type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux eaux	<input type="checkbox"/>
Inventaire de population	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages à la propriété	<input type="checkbox"/>
Etude phytoécologique	<input type="checkbox"/>	Protection de la santé publique	<input type="checkbox"/>
Etude génétique	<input type="checkbox"/>	Protection de la sécurité publique	<input type="checkbox"/>
Etude scientifique autre	<input type="checkbox"/>	Motif d'intérêt public majeur	<input checked="" type="checkbox"/>
Prévention de dommages à l'élevage	<input type="checkbox"/>	Détention en petites quantités	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux pêcheries	<input type="checkbox"/>	Autres	<input type="checkbox"/>

Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale :

Action en faveur de l'environnement par la création d'une passe à poissons à l'usine de Rhinau sur le Rhin autorisé par Arrêté Ministériel du 17 septembre 2021
 Suite sur papier libre

D. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE L'OPÉRATION

Préciser la période :Janvier 2022 à Juillet 2022 (déplacement vers stations d'accueil temporaires).....
 ou la date :Année 2025 (réimplantation et renaturation sur site).....

E. QUELLES SONT LES CONDITIONS DE RÉALISATION DE L'OPÉRATION *

Arrachage ou enlèvement définitif Préciser la destination des spécimens arrachés ou enlevés :

Arrachage ou enlèvement temporaire avec réimplantation sur place
avec réimplantation différée

Préciser les conditions de conservation des spécimens avant la réimplantation :

Stations d'accueil avec des caractéristiques écologiques favorables au développement de l'espèce

Préciser la date, le lieu et les conditions de réimplantation :

Pendant l'année 2025 sur les zones où l'espèce était présente avant travaux
Sur d'autres zones dans le cadre de la renaturation du site post travaux

Suite sur papier libre

E1. QUELLES SONT LES TECHNIQUES DE COUPE, D'ARRACHAGE, DE CUEILLETTE OU D'ENLÈVEMENT

Préciser les techniques :

La transplantation consistera à déplacer les couches superficielles du sol des zones impactées afin de conserver la banque de graines durant les campagnes de travaux.
Pour cela un décapage mécanique du sol sur 20 cm sera réalisé. Les couches superficielles seront déplacées temporairement sur des zones d'accueil non concernées par les travaux et présentant des conditions pédologiques similaires (matériaux graveleux). Une fois les travaux réalisés, les stations d'accueil temporaires seront réutilisées pour réimplanter l'espèce sur les zones qui ont été impactées par les travaux.

Suite sur papier libre

F. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES CHARGÉES DE L'OPÉRATION *

Formation initiale en biologie végétale Préciser :

Pascal Maurer Président de la SAS Nature et Techniques, 34 ans années d'expérience dans l'activité Génie Ecologique

Formation continue en biologie végétale Préciser :

Nicolas Winterhalter, Master 2 Plantes Environnement et Génie écologique

Autre formation Préciser :

Nathalie Sitarz Technicienne génie écologique, CFPPA Angers le Fresne

G. QUELS SONT LES LIEUX DE L'OPÉRATION

Régions administratives : Grand Est

Départements : Bas Rhin

Cantons : Sélestat-Erstein
Rhinau

Communes :

H. EN ACCOMPAGNEMENT DE L'OPÉRATION, QUELLES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE *

Réimplantation des spécimens enlevés Mesures de protection réglementaires

Renforcement des populations de l'espèce Mesures contractuelles de gestion de l'espace

Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée : Cf. note technique d'accompagnement

Suite sur papier libre

I. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) : Non concerné

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser :

Compte rendu de l'opération de déplacement vers les stations d'accueil temporaires
Suivi des stations d'accueil temporaire
Compte rendu de l'opération de réimplantation
Suivi de la reprise de l'espèce sur le site

* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à Mulhouse

le 20/10/2021

Votre signature



EDF - Hydro Est
Le Quasar
54, avenue Robert Schuman - BP.1007
68050 MULHOUSE Cedex